

Séance du : 11 Avril 2023

Nombre de conseillers:

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 13

L'an deux mille vingt trois le 11 avril à vingt heures, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEAUMEL Jean-Paul

Etaient présents :

ALLEGRE Sophie, BEAUMEL Jean-Paul, BLAZEVIC Harry, BOYER Bernard, BRUN Franck, CHALENCON Didier, COLLANGE Joël, GAUDIN-LEVERT Natacha, GRANGÉ David, HUGUES Stéphanie, STORNI Cécile

Excusés ayant donné pouvoir : LEBARON Joëlle donne pouvoir à STORNI Cécile, LIOTHIER Céline donne pouvoir à GAUDIN-LEVERT Natacha

Absents: DUFOUR Hervé

Date de convocation : 03/04/2023

Date d'affichage : 03/04/2023

OBJET : ADOPTION DU PROCES VERBAL

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Maire de la Commune de Lavoûte-sur-Loire, propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver le procès verbal de la séance du :

- 14 mars 2023

Le conseil Municipal, APPROUVE, à l'unanimité, le procès verbal du Conseil Municipal du 14 mars 2023.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire

